

aux Etats-Unis et devint curé de Notre-Dame de Whitehall, dans l'Etat de New-York, jusqu'en 1883. Il revint à Montréal et fut nommé curé à Hochelaga. Durant son ministère dans cette paroisse, de 1883 à 1892, il bâtit une école de garçons en 1885, et une église en pierre. En 1888 il fondait la paroisse du Saint-Nom de Jésus.

En 1892, succédant à l'abbé Arsène Dubuc, il fut appelé à la cure du Sacré-Cœur. Ses œuvres y disent qu'elle activité il y a déployée au cours d'un apostolat de vingt-quatre années. La paroisse du Sacré-Cœur est une des plus populeuses et des mieux organisées de Montréal. Elle compte environ 15,000 âmes.

En 1900, M. l'abbé Adam était nommé chanoine honoraire et, en 1901, vicaire forain.

Il était le frère du Rev. P. Ignace Adam, S. J.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'église du Sacré-Cœur au milieu d'un immense concours de peuple. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Bruchési, assisté de Mgr Dubuc, de Mgr Lepailleur et de M. le chanoine Décarie. On remarquait aussi au chœur, S. G. Mgr G. Gauthier, évêque auxiliaire, le R. P. Dom Pacôme, abbé, Mgr Dugas, V. G., de Joliette, et MM. les curés de la plupart des paroisses de la ville et du district de Montréal.

A la fin du service S. G. Mgr Bruchési a prononcé l'oraison funèbre.

—M. l'abbé Jos. Herménégilde Cousineau, curé de St-Eustache, frère de M. le chanoine Cousineau, a été nommé curé du Sacré-Cœur en remplacement de feu M. le chanoine Adam.

M. le chanoine Laurent-Arthur Jasmin ayant donné sa démission comme supérieur du collège de Sainte-Thérèse, le conseil de cette maison a nommé pour le remplacer M. l'abbé Conrad Chaumont ; M. Jasmin devient vice-supérieur et reste curé de la paroisse.

M. l'abbé Léonidas Desjardins, secrétaire de l'Université Laval, à la demande de la Corporation du séminaire a accepté la charge de directeur des élèves.

Ottawa. — La Commission scolaire légitime a pu ouvrir les écoles bilingues. Mais pour les fermer et jeter une fois de plus les enfants dans la rue, parce qu'on ne veut pas se soumettre à l'odieux règlement XVII, la commission gouvernementale qui détient l'argent des contribuables annonce qu'elle ne fournira pas de charbon pour le chauffage de ces écoles.

—Le R. P. Dubois, préfet des études au juniorat est nommé supérieur au juniorat en remplacement de R. P. Bouvrette, malade.

Le R. P. Leclerc remplacera le R. P. Dubois comme préfet des études.

Le R. P. Zénon Bernier, de Ville-Marie, remplace le R. P. Guertin, comme supérieur de la communauté de Hull et comme curé de Notre-Dame.